



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 02 avril 2021

Le Gouvernement annonce un soutien de 165 millions d'euros au projet d'investissement du CHU de Tours

En déplacement à Tours, Jean Castex, Premier Ministre et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, ont donné le feu vert au projet d'investissement du Centre Hospitalier Universitaire et annoncé un soutien financier renforcé de l'Etat. Dans le cadre du plan de relance des investissements prévu par le Ségur de la santé, 90 millions d'euros supplémentaires seront apportés portant le financement de l'Etat à 165 millions d'euros. Après Cosne-Cours-sur-Loire et Nancy, le projet du CHU de Tours démontre l'engagement renouvelé de l'Etat en faveur du système de santé dans tous les territoires.

En juillet 2020, à l'occasion de l'accord du Ségur de la santé signé par une majorité d'organisations syndicales et après une très large concertation, le Gouvernement a pris l'engagement de soutenir notre système de santé avec la revalorisation de plus d'1,8 million de professionnels des établissements de santé et des EHPAD, ainsi qu'un plan d'investissement inédit de 19 milliards d'euros.

Le projet du CHU de Tours est ainsi l'un des tous premier projets de santé à bénéficier des nouvelles dispositions du Ségur de la Santé en matière d'investissement dans le cadre du plan présenté le 9 mars 2021 par le Premier ministre.

Un projet majeur pour le système de santé en région Centre-Val-de-Loire

Le projet du CHU de Tours prévoit de reconstruire la totalité du CHU et de réunir toutes ses activités sur deux sites :

- Le site de Trousseau, qui comprendra le nouvel hôpital - accueillant les urgences, les soins critiques, le plateau médico-technique, les services de chirurgie adultes, de cardiologie, de neurologie, de gastro-entérologie et de dermatologie – ainsi que des nouveaux bâtiments de biologie, de psychiatrie, de recherche mais aussi le nouvel hôpital pédiatrique.
- Le site de Bretonneau, proche de la faculté de médecine, qui accueillera le nouveau bâtiment de soin de suite et de réadaptation, ainsi que les activités de médecine, de cancérologie, de gynéco-obstétrique et de néonatalogie.

Une première partie de ce projet a été validée en 2017, mais avec une aide financière limitée à 75 millions d'euros. Depuis, le projet a été enrichi pour restructurer la totalité des activités de manière cohérente, adapter le programme capacitaire aux besoins de la population et pour une meilleure prise en charge des patients. Le montant total du projet est de 522 millions d'euros. Le Premier ministre et le ministre ont annoncé ce vendredi 2 avril 2021 un financement supplémentaire de 90 millions d'euros dans le cadre du Ségur de la santé, portant à 165 millions d'euros l'engagement de l'Etat dans ce projet de santé.

Le Ségur de la santé en région Centre-Val-de-Loire,

- 517 millions d'euros de reprise de dette pour les hôpitaux et les investissements dans les établissements de santé et les EHPAD
- 53 365 personnels non médicaux qui ont bénéficié des revalorisations du Ségur
- 3 266 médecins des établissements de santé publics qui ont vu leur rémunération augmenter
- 5 555 étudiants en santé, étudiants paramédicaux et internes ont également vu leurs indemnités augmentées.

Contacts presse :

Cabinet du Premier Ministre :

communication@pm.gouv.fr

Cabinet d'Olivier Véran :

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)